

Convocation à l'assemblée de consultation publique à tenir <u>LUNDI, le 2 novembre 2020</u> par vidéoconférence(Zoom), à 19h00

• DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-2020-13

Identification du site concerné : 434, rue Ménard (lot 4 564 958)

Nature de la demande: Le cabanon dérogatoire est actuellement implanté sur la ligne de propriété avant, parallèlement à l'emprise de la rue Ménard. Le propriétaire désire déplacer le cabanon et le déposer perpendiculairement par rapport à l'emprise de la rue, à 1,5 mètre de la ligne de propriété avant et à 3,62 mètres de la fondation de la maison.

La dérogation concerne donc la présence d'un bâtiment accessoire dans la marge de recul avant, large de 8 mètres dans la zone RCZ-10, ce qui est spécifiquement prohibé par l'alinéa 1 du paragraphe A de l'article 4.11 du règlement de zonage No 401.

Convocation à l'assemblée régulière à tenir <u>LUNDI</u>, le 2 novembre 2020 par vidéoconférence (Zoom), à 19h30

Convocation faite à tous les membres du Conseil

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'Assemblée;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Rapport de l'inspecteur du mois d'octobre 2020;
- 4. Adoption du procès-verbal d'octobre 2020;
- 5. Décision concernant la demande de dérogation DM-2020-13;
 - 434, rue Ménard (lot 4 564 958);
- 6. Modification de zonage pour autorisation de triplex;
- 7. Dossier de remblai en zone inondable;
- 8. Évaluation des terrains 54^e Avenue;
- 9. Dépôt du rapport financier du CAS;
- 10. Programme « PAIR »;
- 11. Projet de piste cyclable;
 - rencontre avec les propriétaires;
- 12. Acquisition de matériel de sécurité (espace clos)
- 13. Voie de contournement pour la réfection du pont Jones;
 - Montée Meunier et rang du Petit-Sabrevois;
- 14. Appui au projet intermunicipal groupe de marche animé (Chaudrons et Crampons);
- 15. Dépenses du mois d'octobre 2020 à être autorisées;
- 16. Correspondance;
- 17. Varia;
- 18. Période de questions;

19. Fermeture ou ajournement de l'Assemblée;	
	Fredy Serreyn
	Directeur général et secrétaire-trésorier
Prochaine réunion, assemblée régulière d	lu Conseil : Lundi, le 7 décembre 2020